

Il y'a-t-il un règlement pour les jeunes ?

Oui évidemment comme dans toutes structures. Ces règles s'ajoutent à la réglementation des accueils de loisirs :

Pour les 11/14ans :

Téléphone portable interdit pendant les activités (sauf pour prendre des photos quand l'animateur l'autorise)

Ne pas fumer, ni consommer de l'alcool

Respecter les personnes,

Respecter le matériel,

Respecter les décisions de l'équipe d'animation

Pour les 14/18ans :

Ne pas fumer à l'intérieur des espaces jeunes (y compris la cigarette électronique / chicha ...)

Respecter le matériel et les locaux

Respecter les personnes et le voisinage

Ne pas consommer d'alcool ni de drogue, et ne pas venir en ayant consommé un de ces produits

Respecter le règlement des espaces jeunes et des conventions d'autonomie

Respecter les décisions de l'équipe d'animation

Où puis je trouver le projet éducatif et pédagogique complet ?

Le projet éducatif est disponible sur le site du centre social : <http://ocsigene.centres-sociaux.fr/>

Concernant, Le projet pédagogique vous pouvez le demander par mail, par téléphone et il est aussi sur le site du centre social.

Comment puis-je contacter l'équipe jeunesse ?

Par mail : csinter.jeunes@orange.fr ou csinter.passerelle@orange.fr

Par téléphone au 02.41.56.26.10

Il y a 2 Facebook au Centre Social :

- jeunesse Ocsigène : réservé aux jeunes de 14/18ans
- Centre Social Intercommunal Ocsigène : ouvert à tous pour suivre les actualités du centre :



Résumé du projet de l'animation jeunesse du Centre Social

PROJET PEDAGOGIQUE



ORGANISÉES PAR LE
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL OCSIGÈNE



C'est quoi le Centre Social Ocsigène ?

C'est une association intercommunale. Elle intervient sur 5 communes : Bégrolles En Mauges, La Séguinière, St Christophe du Bois, La Romagne et St Léger Sous Cholet .

Elle défend des valeurs comme la solidarité, la Responsabilité et la Tolérance .

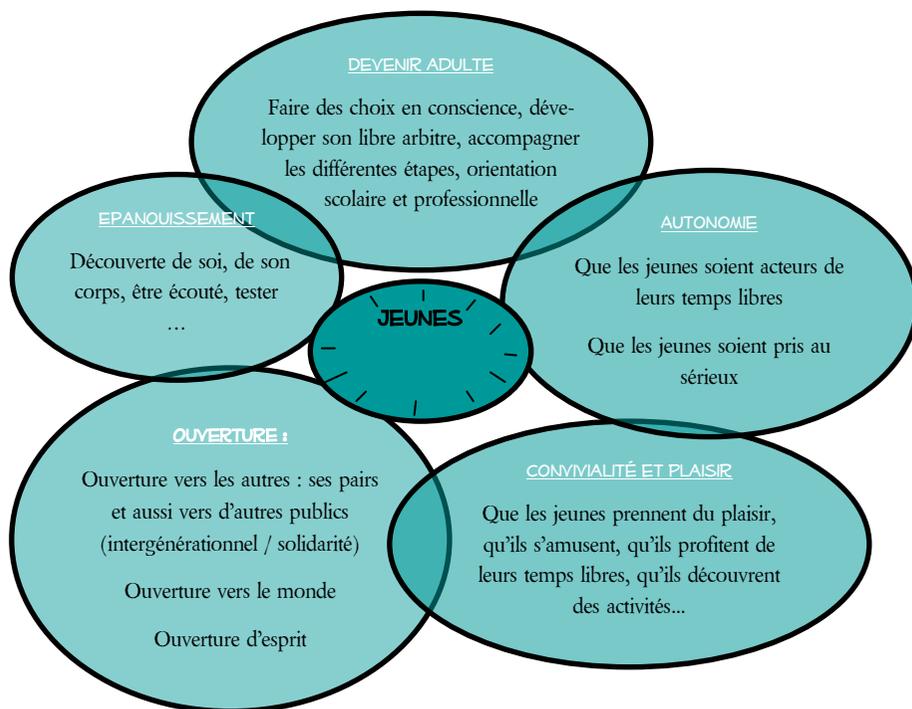
Au sein du Centre Social ,il y a plusieurs champs d'action comme par exemple la famille, le RAM (relais assistants maternels , l'animation adulte ou encore la jeunesse .

C'est quoi un projet pédagogique ?

C'est un outil, réalisé par l'équipe d'animation en s'appuyant sur le projet du centre social et le projet éducatif (voir ci-dessous) qui permet de déterminer les objectifs et volontés de l'équipe pour la période déterminée.

Qu'est ce que le projet éducatif?

Le projet éducatif a été élaboré par des parents en 2017. En tenant compte de l'ensemble des besoins des adolescents de 11 à 18 ans. Les parents attendent du centre social que les jeunes soient au cœur des actions et qu'ils mettent en œuvre des projets autour, de diverses intentions éducatives.



Quels sont les objectifs de l'animation jeunesse cette année ? Et comment cela va être mis en place ?

4 axes vont être développés cette année :

Nous voulons	Voici des exemples pour y arriver
Que les jeunes soient acteurs de leurs temps libre	-Des temps pour qu'ils proposent leurs envies d'activités et de séjours, -Des temps en autonomie en fonction de l'âge et de l'activités pourront être mis en place, -Responsabiliser les jeunes dans les animations et espaces jeunes
Qu'ils prennent plaisir et qu'ils découvrent des activités	-Diversifier les actions, activités innovante - Privilégiés la convivialité, -faire des activités en partenariat (d'autres publics..)
Qu'ils puissent débattre, faire des choix, grandir	-Laisser le choix dans les activités, - Proposer des animations de débats, d'échange sur l'actualité - Faire des animations sur l'orientation scolaire/ pro
Qu'on permette aux jeunes de s'ouvrir vers le monde , vers les autres .	-Faire des projets solidaire, - Permettre aux jeunes de découvrir ce qui les entourent (coopérative jeunesse de service ,) - Faire des animations intergénérationnel

Comment fonctionne l'animation jeunesse?

L'animation jeunesse du centre social intervient sur les 5 communes du centre Social est destiné à tous les jeunes de 11/18ans . Les jeunes n'ayant pas les mêmes rythmes et envies, il y a d'un côté les 11/14ans et d'un autre les 14/18ans. Le fonctionnement permet de répondre aussi aux objectifs .

Hors vacances :

Pour les 11/14ans : les mercredis après-midi , les accompagnements de projets , et activités ponctuelles

Pour les 14/18ans : les foyers des jeunes le vendredi soir, les accompagnements de projets + foyer en autonomie

Pendant les vacances :

Pour les 11/14ans et 14/18ans : un programme d'activités, les séjours et des accompagnements de projets..

Pour les 14/18ans : les foyers en autonomie (avec une convention)

Il nous semble important que les jeunes et les parents donnent leurs avis, prennent des décisions , et proposent des idées . Pour ce faire des temps sont mis en place pour recueillir les idées, les remarques etc...

Les animateurs sont professionnels , et ils sont la pour accompagner les jeunes en prenant en compte leurs intérêts et envies .